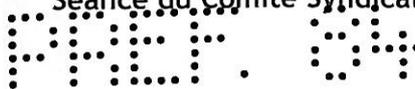




Extrait du Registre des Délibérations

Séance du Comité Syndical du 3 Mars 2014



DCS n° 2014-07

Date de convocation :
18/02/2014
Délégués en exercice : 34

Titulaires : 16
Suppléants : 3
Absents non remplacés : 15

Votants : 18

L'an deux mil quatorze, le 3 Mars, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain CORTADE, Président

ETAIENT PRESENTS :

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :
M. BOYER - M. CORTADE - M. RANDOULET - M. ROCHE - M. GOUDON - M. BEL -
MME DELAFONTAINE - M. BANACHE - M. COSTEPLANE - M. VACCHIANI

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE ET OUEZE :
M. FENOUIL - M. PEREZ - M. GARCIA

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE DU RHONE GARDOISE :
M. GUEDES - M. ANASTASY

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT :
M. STANZIONE - M. GROS - MME LAFAURE - M. MARGAILLAN

Secrétaire de séance : M. Christian RANDOULET

OBJET : Compte Administratif de l'exercice 2013

Rapporteur : M. Christian GROS

Le rapporteur expose :

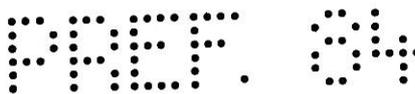
Les résultats du Compte administratif 2013 (titres et mandats de l'ordonnateur c'est-à-dire du Président) et du Compte de Gestion 2013 (comptabilité du Receveur du Syndicat) ont été arrêtés.

Ces documents retracent l'exécution budgétaire du l'exercice 2013 et son concordants.

Les résultats du Compte Administratif 2013 sont les suivants :

Fonctionnement

Chapitres	Libellés	BP 2013 + DM1 €	Réalisé 2013 €
002	Déficit de fonctionnement N-1 reporté (déficit)		
011	Charges à caractère général	102 168.00	94 442.48
012	Charges de personnels et frais assimilés	181 600.00	178 890.31
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 265.03	112 265.03
65	Autres charges de gestion courante	207 012.04	204 795.86
66	Charges financières	16 176.46	15 350.40



67	Charges exceptionnelles		
023	Virement à la section d'investissement		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		619 221.53	605 744.08

Chapitres	Libellés	BP 2013 + DM1 €	Réalisé 2013 €
002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté (excédent)	6 026.94	
013	Atténuation de charges		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 969.00	27 969.00
74	Dotations, subventions et participations	585 225.59	585 225.59
77	Produits exceptionnels		1 430.70
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		619 221.53	614 625.29

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 est de : +8 881.21 €

Le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2012 est de : +6 026.94 €

Le résultat d'exécution de la section de fonctionnement pour l'année 2013 est de : +14 908.15€

Investissement

Chapitres	Libellés	BP 2013 + DM1 €	Réalisé 2013 €
001	Déficit d'investissement N-1 reporté	19 582.18	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 969.00	27 969.00
13	Subventions d'investissement reçues		
16	Emprunts et dettes assimilées	32 323.36	32 323.36
20	Immobilisations incorporelles	165 300.00	147 800.00
21	Immobilisations corporelles	4 590.49	3 148.95
27	Autres immobilisations financières		2 543.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		249 765.03	211 241.31

Chapitres	Libellés	BP 2013 + DM1 €	Réalisé 2013 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 265.03	112 265.03
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement reçues	37 500.00	45 594.87
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000.00	100 000.00
27	Autres immobilisations financières		1 337.70
021	Virement de la section de fonctionnement		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		249 765.03	254 859.90

Le résultat d'investissement de l'exercice 2013 est de : +43 618.59 €

Le résultat d'investissement reporté de l'exercice 2012 est de : -19 582.18 €

Le résultat d'exécution de la section d'investissement pour l'année 2013 est de : +24 036.41 €



RESTES À RÉALISER

Il n'y a pas de restes à réaliser pour 2013.

Le résultat cumulé de la section d'investissement est excédentaire à hauteur de 24 036.41€.

Le résultat cumulé du compte administratif 2013 est donc de 38 944.56 €.
(14 908.15 + 24 036.41)

Le Comité Syndical ayant pris connaissance en détail du Compte Administratif 2013 retracé ci-dessus, celui-ci est invité à se prononcer sur ce document.

Alain CORTADE, Président du Syndicat, se retire et ne prend pas part au vote.

Après avoir entendu le rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

- **ADOPTE** le Compte Administratif pour l'exercice 2013 tel que présenté ci-dessus,
- **DECLARE** que les opérations de l'exercice 2013 sont définitivement closes.

Vote du Comité : POUR : 18
 CONTRE : /
 ABSTENTION : /

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Pour extrait conforme
Le Président

Alain CORTADE

Acte publié le : 19/03/2014